

L'espace du pôle ASH de Haute-Savoie

ENSEMBLE pour L'ÉCOLE INCLUSIVE

LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE POUR LES ENSEIGNEMENTS SPÉCIALISÉS ET ADAPTÉS

Bulletin numéro 3

Cela fait déjà une semaine que vous vous attentez à mettre en œuvre la continuité pédagogique au même titre que les enseignants des classes ordinaires. En ces temps tourmentés, vous êtes un maillon essentiel entre l'école et les familles. La dimension pédagogique est bien sûr centrale pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Vos actions vont au-delà du domaine scolaire. Vous assurez auprès de chaque famille et en particulier des plus fragiles, une relation humaine réconfortante et rassurante au moment où elles sont de plus en plus nombreuses à connaître l'angoisse d'un parent, d'un proche touché par le virus. Il est essentiel que nous restions attentifs à ce public fragile en leur proposant un accompagnement bienveillant. Les familles de nos élèves particuliers ont besoin de vous encore plus que d'habitude.

Vous avez constaté que, malgré tout les moyens déployés, la réussite de cet accompagnement à distance dépend du degré d'autonomie de l'élève, et du relai que peuvent constituer les parents. Dans ces deux domaines, les inégalités sont importantes parmi les élèves à besoins éducatifs particulier du département. Comment les compenser ? Nous vous proposons quelques pistes dans ce bulletin # 3.

L'ACTU Pour tous

UNE RESSOURCE La barrière de la langue avec les familles

Parfois, la mise en œuvre de la continuité pédagogique se heurte à la barrière de la langue avec les familles des élèves nouvellement arrivés en France. Le centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (CASNAV) de l'académie de Toulouse a ouvert un espace pour recenser les pistes, outils et ressources partagées par les enseignants UPE2A de l'Académie de Toulouse. Ce Padlet propose un onglet sur l'organisation du travail : messages aux élèves, aux parents ; plans de travail...

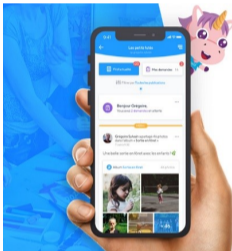


Continuité pédagogique : un vademecum pour la communauté éducative.

Que vous soyez directeurs d'écoles et chefs d'établissement, professeurs du 1er degré ou du 2nd degré, et même parents, ce Vademecum mis en place par le ministère de l'Éducation nationale répond à la grande majorité des questions que se pose les uns et les autres sur la mise en œuvre de la continuité pédagogique, le rôle et les attendus de chacun.

DES OUTILS Un catalogue de sites permettant d'échanger avec les élèves et leurs parents

Internet est une mine de ressources. Mais avec la mise en place du règlement général sur la protection des données (RGPD), ce dernier responsabilise les organismes publics et privés qui traitent des données. Et en tant qu'enseignants spécialisés, vous en collectez et en stockez des données personnelles : le nom et prénom de l'élève, sa date de naissance, son adresse, etc. Malheureusement, toutes les applications et tous les sites de partage de fichier ne répondent pas à ces critères d'exigence de protection des données.



Olivier Marmoux, référent départemental pour l'usage du numérique, a compilé pour les enseignants de Haute-Savoie une liste d'outils de communication permettant d'échanger avec les élèves et leurs parents, dans le respect de la RGPD. De l'envoi d'un simple message, au partage de documents ou de la publication d'un article, à la création de questionnaires, vous y trouverez votre bonheur et en toute sécurité.

UNE LECTURE ABC de pédagogie pour temps d'épidémie

Ce petit ABC de pédagogie (pour temps d'épidémie) s'adresse à toutes les personnes soucieuses mais aussi curieuses de ce qu'elles peuvent personnellement trouver et offrir comme repères dans cette période troublée. Les 26 mots n'ont rien d'une encyclopédie scientifiquement validée. Ils offrent plus trivialement 26 entrées, documentées mais espiègles, dans ce drôle de métier : celui de parent d'élève(s) soudain devenu professeur d'enfant(s).

L'auteur, Olivier Maulini, est professeur associé à l'Université de Genève dans le domaine « Analyse du métier d'enseignant ». Il est responsable du Laboratoire de recherche Innovation-Formation-Éducation (LIFE) et intervient dans la formation des enseignants primaires et secondaires, des directeurs d'établissement et des formateurs d'enseignants.



ULIS / ESMS

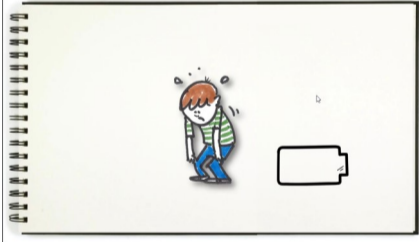
Coronavirus : mesures pour les personnes en situation de handicap

Le secrétariat d'état chargée des personnes handicapées publie sur son site les mesures prises pour protéger les personnes en situation de handicap les plus fragiles : accompagnement du maintien au domicile, soutien des parents accompagnant un proche à domicile.



UNE VIDÉO Parents - enfants : quoi mettre en place à la maison ?

Le MEN met à disposition une capsule vidéo à regarder ensemble, parents et enfants. Elle permet de présenter simplement l'organisation du travail à mettre en place à la maison et des idées pour d'autres activités pour la continuité pédagogique.



Le site propose également une Foire aux questions (FAQ) pour les adultes et enfants en situation de handicap, la famille et les proches aidants, les professionnels médico-sociaux.

La formation du PE

BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS Explicite pour les élèves, explicite pour les parents

En 2013, la loi de d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école et de la République avait favorisé le rapprochement des acteurs éducatifs en faisant la promotion de la coéducation. Parmi ses principes fondateurs, le principe d'explicitation. Impliquer les parents comme partenaires, c'est permettre de prendre connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement scolaire, du déroulement de la scolarité de leurs enfants, d'en saisir les enjeux, les étapes, les exigences et les possibilités d'accompagnement. Rendre l'école visible.

Aujourd'hui, dans le cadre de la mise en place de la continuité pédagogique, cette exigence d'explicitation doit primer. Ce que l'enseignant est amené à faire pour ses élèves, il doit aujourd'hui - dans les circonstances particulières qui nous occupent - le faire également à l'intention des parents. Les informations données aux familles sont-elles suffisamment lisibles et explicites pour permettre un suivi efficace de leurs enfants ? L'enseignement explicite dont nous savons aujourd'hui qu'il est efficace pour les apprentissages de tous les élèves, et particulièrement ceux les plus scolairement fragiles, doit donc être transféré et appliqué aux familles. Non pas qu'il s'agit de faire des parents des apprenants. Mais que ceux-ci sachent de manière claire et précise ce que nous attendons d'eux dans l'accompagnement de l'enfant, quelque soit leur niveau social ou leur culture.

Pour vous aider dans cette tâche délicate, nous vous invitons à vous (re) plonger dans le document du centre Alain-Savary sur 'Enseigner plus explicitement : l'essentiel en quatre pages', ainsi que dans la lettre infos de l'ONISEP du Centre-Val de Loire sur 'Les parents et l'Ecole'.



Retrouvez l'ensemble des ressources présentées dans cette newsletter sur l'espace Tribu de l'ASH Haute-Savoie



Pôle ASH de Haute-Savoie

- Mme Sophie BOURDINEAU, IEN-ASH
Mme Cécile BOURDIN et M. Grégory AUTEM, CPC-ASH
Mme Florence NINET, ERUN-ASH
Mme Stéphanie VINDRET, médiatrice départementale pour les élèves au comportement perturbateur
Mme Sylvia NOGUES, coordinatrice réseau pédagogique des AESH
Mme Caroline POZZI et Mme Nadia BERARD, enseignantes ressource humaine des accompagnants
M. Thierry DUCROT, secrétaire CDOEA
M. Patrick DARGENT, secrétaire de la circonscription ASH